



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0  
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152  
www.st-apolinaire.com

**AVIS PUBLIC**  
**CONSULTATION ÉCRITE**  
**DÉROGATION MINEURE**  
Propriété sise au 15, rue Martineau (lot 3 388 999)

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le 1<sup>er</sup> mars 2021 à 18 h 30, en huis clos et par visioconférence.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Réduire la marge de recul latérale du garage détaché existant.

Norme du Règlement de zonage no 590-2007 (art. 5.2 / tableau 9)	Distance latérale	Dérogation demandée
Distance minimale des lignes latérales ou arrière 1 m pour un mur sans ouverture	0.8 m	0.2 m

Conformément à l'Arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, toute procédure autre que référendaire qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel du conseil municipal, **est remplacée par une consultation écrite** annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure aura lieu du 11 au 24 février 2021. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit sur cette demande de dérogation mineure et nous les faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis, à Cathy Bergeron, directrice générale adjointe, au 11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0 ou transmettre un courriel à l'adresse suivante : [cathy.bergeron@st-apolinaire.com](mailto:cathy.bergeron@st-apolinaire.com).

Donné à Saint-Apollinaire le 11 février 2021.

*Martine Couture*

Martine Couture,  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie, le 11 février 2021, à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 11 février 2021.

*Martine Couture*

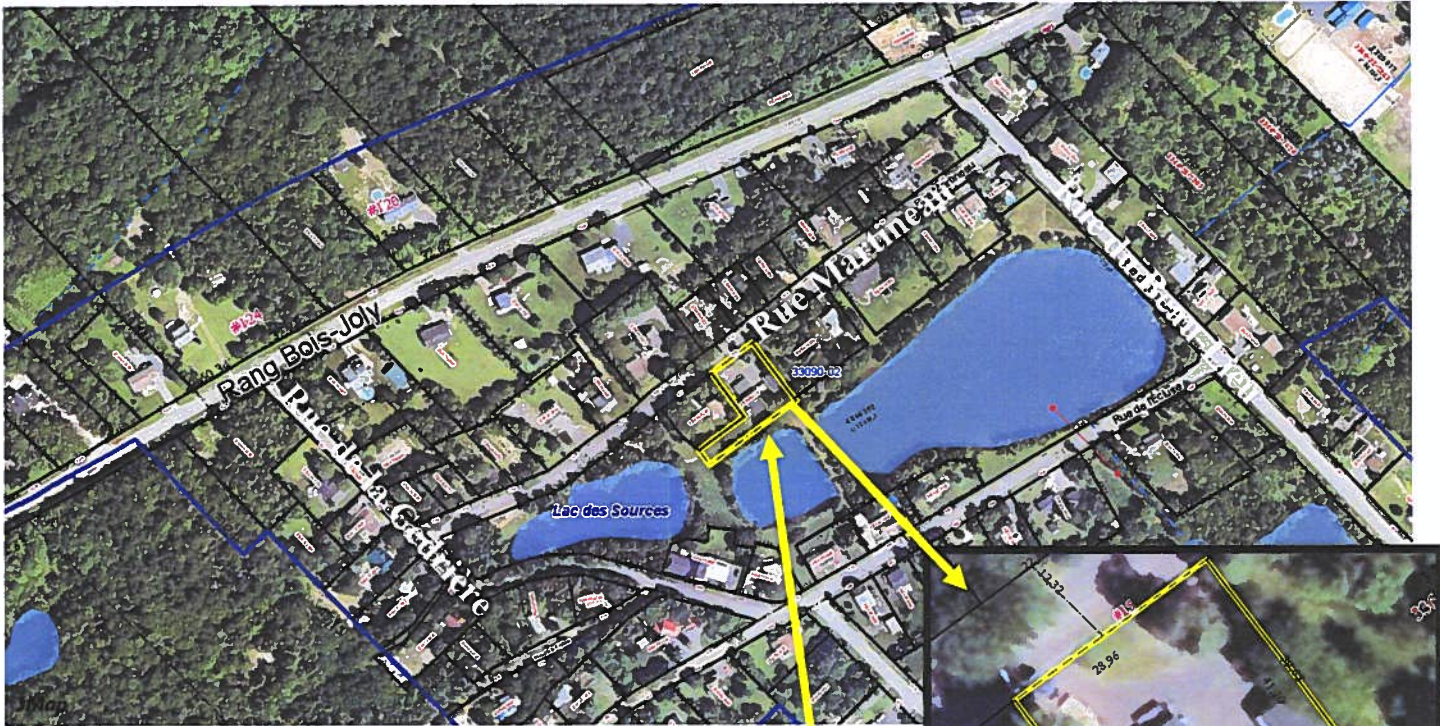
Martine Couture,  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

# AVIS PUBLIC

## CONSULTATION ÉCRITE

### DÉROGATION MINEURE

Propriété sise au 15, rue Martineau (lot 3 388 999)



Propriété visée  
par la demande

